



Usage curatif et préventif

Solution anticryptogamique, sans rinçage

Solution à moins de 1g/L de COV

Sous l'avis technique du laboratoire Vect'œur



ANTICRYPT'O

SOLUTION ANTICRYTOGAMIQUE SANS RINÇAGE



Anticrypt'O

Usage curatif et préventif

Solution anticryptogamique, sans rinçage

Sous avis technique du laboratoire Vect'œur

Très faibles COV (<1g/L)



Description du produit

ANTICRYPT'O est une solution à base d'agents fongicide et algicide pour le nettoyage avant réfection des peintures, de la maçonnerie, des briques, du bois et des enduits.

Il est efficace contre les micro-organismes type mousses, lichens, algues et moisissures.

ANTICRYPT'O est recommandé pour le nettoyage des supports contaminés (façades, murs, toitures...) et convient aussi à la rénovation des supports en milieu viticole.

Il a également un pouvoir rémanent.

DESTINATION : Intérieur & Extérieur

BENEFICES :

- Sous avis technique du laboratoire Vect'œur
- Très faible teneur en COV : moins de 1 g/L
- Contribue à la maîtrise et à la prévention des champignons
- Sans rinçage

Données techniques

Aspect	Liquide transparent
Densité	1,00 ± 0,05
Composition	Mélange à base de chlorure de benzalkonium

Conditionnement et conservation

CONDITIONNEMENT :

5L et 20L

CONSERVATION :

1 an en emballage d'origine non entamé, à l'abri du gel, du soleil et des fortes chaleurs

Application

Respecter les recommandations des DTU en vigueur (59.1).

Protéger toutes les parties métalliques susceptibles d'être en contact avec Anticrypt'O.

Application en intérieur :

Brosser et gratter soigneusement le support si besoin avant application d'Anticrypt'O.

Laisser agir Anticrypt'O minimum 48h (voire plus selon humidité ambiante).

Brosser à sec afin d'éliminer le maximum de micro-organismes morts.

Application en extérieur :

Appliquer sur support sec et laisser agir Anticrypt'O minimum 48h.

Un nettoyage haute-pression ou un brossage manuel peut être effectué avant application d'Anticrypt'O pour une meilleure efficacité.

Brosser à sec afin d'éliminer le maximum de micro-organismes morts ou laisser agir : la décontamination du support apparaîtra après plusieurs semaines, sous l'action du vent et de la pluie.

Dans le cas du traitement d'une toiture, l'eau de pluie ne doit pas être récupérée après traitement, en particulier pour l'arrosage.

OUTILS :

Brosse* – Pulvérisateur

* Brosse : 100% synthétique ou mélange soie synthétique



NETTOYAGE :

A l'eau. Ne pas laisser sécher le produit.

DILUTION :

Prêt à l'emploi.

CONSOMMATION & RENDEMENT** :

Consommation (L/m²)	0,1 à 0,2
Rendement (m²/L)	5 à 10

**Données variables en fonction de l'état et de la nature du support à traiter, un essai doit être réalisé pour déterminer la consommation.

CONDITIONS :

Ne pas appliquer :

- Sur parties métalliques (acier, acier inox)
- Par température < à 5°C ou > à 30°C (support et ambiance)
- Sur support gelé ou condensant
- En cas d'averse menaçante

Données de sécurité

ETIQUETAGE :

Précautions habituelles pour la manipulation des produits chimiques :

- Port de vêtements et lunettes de protection (avec protection latérale)
- Port de gants appropriés

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les muqueuses.

Pour toute information, veuillez consulter la fiche de données de sécurité.

TENEUR EN COV :

Directive 2004/42/CE : Catégorie A/i (maximum 30g/L)

Ce produit contient moins de 1g/L de COV.

ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR*** :



***Information sur le niveau d'émissions de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Mentions légales

Les informations portées sur la fiche technique et en particulier les recommandations relatives à l'application et à l'utilisation finale des produits CHAGNEAU sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience de notre société. Le produit doit être mis en œuvre conformément aux règles de l'art. La présente notice a pour but d'informer les utilisateurs de ce produit sur ses propriétés. Elle ne peut suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à traiter.

